

**Lire un texte informatif**  
**« *Catalogue des idées reçues sur la langue* »,**  
**de Marina Yaguello**

A. COMMENTAIRE DE LA TÂCHE POUR LE PROFESSEUR

L'épreuve porte sur la compréhension d'un texte informatif traitant des aptitudes naturelles dont disposeraient certains peuples pour intégrer aisément les langues étrangères. C'est à dessein que nous avons choisi un document dont le contenu réfère à des éléments se rapportant d'une manière large à la question de la/des langue(s) et de son (leur) apprentissage. De nombreuses idées reçues circulent à ce propos. Le cours de français nous paraît un lieu idéal pour mettre à plat certaines d'entre elles et encourager les élèves à ne pas les considérer comme argent comptant. Le travail sur ce texte pourrait par exemple donner lieu par la suite à un échange collectif visant à faire émerger un certain nombre d'idées courantes véhiculées à propos de l'apprentissage du français ou de telle ou telle de ses composantes (par exemple : certains sont doués pour l'orthographe ou l'écriture, d'autres pas...).

Dans la vérification de la compréhension, la priorité est accordée à la compréhension globale, à l'échelle du texte (questions 1, 2, 5) ou du paragraphe (question 4).

La question 5 explore la dimension argumentative du texte. Elle amène également l'élève à donner sens aux informations lues en les rapportant aux connaissances qu'il a de la situation belge.

Les questions 9 et 10 permettent d'attirer l'attention du lecteur sur les choix de mise en forme linguistique et typographique (indice visuel) opérés par l'auteur afin de marquer son point de vue particulier. En tenant compte du niveau de formation auquel l'épreuve est destinée, il a paru judicieux de ne pas accorder à ces questions une trop grande importance dans la pondération globale. De telles questions permettent toutefois de sensibiliser les élèves à l'importance de tels choix, en particulier dans le cadre des textes à visée argumentative.

L'épreuve doit permettre avant tout d'établir un diagnostic quant à la capacité de compréhension d'un texte informatif contenant des arguments susceptibles d'être utilisés pour servir une thèse. Si de tels textes ont déjà fait l'objet d'un travail explicite de compréhension en classe, il est possible d'utiliser l'épreuve à des fins certificatives.

Le mode de passation de l'épreuve ne prévoit pas de dispositif particulier.

## B. RAPPORTS AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

### LIRE

2.a. Donner un sens aux phrases successives pour conférer une cohérence au texte.

2.a. Hiérarchiser les informations.

2.b. Interpréter le texte grâce à des informations internes au texte (titres, arguments...).

2.b. Interpréter le texte grâce à des informations externes au texte (connaissances langagières générales, littéraires et artistiques)

*2.b. Repérer, sur la base des connaissances précitées, certaines allusions, certains stéréotypes, certains procédés parodiques.*

*3. Distinguer l'essentiel de l'accessoire et le fait de l'opinion*

3. Identifier le point de vue (naïf, critique, ironique...) que l'énonciateur adopte.

*4. Acquérir, en lisant, des références culturelles et conceptuelles qui aideront à la fois à mieux lire, à mieux penser, à mieux agir et à participer à une culture commune.*

5. Identifier dans un texte des éléments constitutifs du type argumenté.

*7. Identifier et expliciter les hypothèses de lecture que l'on construit.*

*7. Identifier et expliciter les difficultés de compréhension et d'interprétation que l'on éprouve.*

## ÉVALUATION D'UNE COMPÉTENCE DE LECTURE

Lire un texte informatif  
« Catalogue des idées reçues sur la langue », de Marina Yaguello

Modèle d'épreuve

### DESTINATAIRE DE LA TÂCHE :

Une classe de 4<sup>e</sup> générale (en fin d'année scolaire).

### DURÉE :

Une période de cours (50').

### IDENTIFICATION DE LA TÂCHE :

Manifester, en répondant à un questionnaire où alternent des questions à réponses choisies et des questions à réponses construites, la compréhension d'un texte informatif contenant des arguments susceptibles d'être utilisés pour servir une thèse.

### PROCÉDURE :

Les élèves reçoivent le texte complet ; on les avertit :

ils disposent de 50 minutes pour en prendre connaissance et répondre aux questions.

Le texte doit être rendu avec le questionnaire.

### CONSEILS PRATIQUES À LIRE AUX ÉLÈVES :

Tu vas découvrir un texte qui présente un certain nombre d'informations et un questionnaire visant à vérifier ta capacité de compréhension de ces informations.

Il est conseillé de lire une première fois complètement le texte et le questionnaire avant de chercher à répondre aux questions.

À plusieurs reprises, tu devras justifier ta réponse en citant des éléments du texte qui te permettent de confirmer ton/tes choix.

Pour la question 5.2, tu devras utiliser tes connaissances personnelles en plus des informations fournies dans le texte.

Extrait de Marina Yaguello, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil.

**C**ertains peuples sont réputés « doués pour les langues » ; les Slaves par exemple. Les Français, par contre, sont généralement considérés – par eux-mêmes – comme « peu doués ». Ce type de jugement rejoint le vaste catalogue des stéréotypes nationaux ou raciaux : les Noirs sont paresseux, les Écossais sont avares, les Français sont indisciplinés, les Anglais sont flegmatiques, etc. On tombe dès lors dans le piège de la « psychologie des peuples », qui était encore tout à fait crédible au début de ce siècle, mais que les scientifiques, sinon l'opinion publique, ont aujourd'hui dépassée.

La génétique moderne remet en cause l'existence des « dons », ces dons que les mythologies populaires attribuent aux « bonnes fées » penchées sur le berceau du nouveau-né. Selon Albert Jacquard, « chaque population est définie par l'ensemble des fréquences des différentes catégories de gènes observées » <sup>(1)</sup>. Or, ce n'est pas le cas. Le « don » des langues, comme toutes les capacités intellectuelles, est le résultat de l'interaction d'un patrimoine génétique complexe et de l'environnement. Il se manifeste dans la mesure où il est encouragé par l'entourage ou favorisé par des circonstances socioculturelles particulières. Les brassages de population faussent de toute façon la donne génétique. Ainsi, par exemple, aux États-Unis, le fameux « creuset » mêle des populations de toutes origines, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Les cartes sont tellement brouillées que la faible aptitude de l'Américain moyen à l'apprentissage des langues étrangères doit s'expliquer essentiellement par des traits culturels et par des circonstances économiques et politiques.

Plus que de don des langues, il faut parler de *réussite* dans l'apprentissage des langues. Le bilinguisme précoce en est un facteur clé. Chacun sait que, plus on parle de langues, plus on éprouve de facilité à en apprendre d'autres, qu'elles soient apparentées ou non. Or, le multilinguisme est, dans nombre de pays, un trait de société plutôt qu'une caractéristique de l'individu. Prenons le cas d'un écolier dakarois d'origine casamançaise. Il y a de fortes chances pour que sa première langue soit le mandingue, le diola ou les deux. La langue parlée par la quasi-totalité de la population à Dakar est le wolof. À l'école, tous les cours sont dispensés en français. Trois ou quatre langues sont ainsi acquises dans la petite enfance et parlées quotidiennement. C'est une situation extrêmement banale en Afrique.

Certes, chacune des langues se répartit sur un terrain socioculturel différent : la maison, la rue, l'école ; chacune correspond à un registre, à un usage social déterminé, mais le fait polyglotte demeure. Voici réunies toutes les conditions pour un don des langues assignable à un peuple. Le fait que les préjugés européocentristes n'attribuent pas généralement cette caractéristique aux Africains ne fait que refléter le mépris dans lequel on a longtemps tenu les langues et les populations prétendument primitives.

---

NOTE. (1) *Cinq Milliards d'hommes dans un vaisseau*, Paris, Ed. du Seuil, 1987.

Autrefois, plus un peuple était petit, plus il avait de chances d'être homogène et donc unilingue. Aujourd'hui, avec l'avènement des grandes entités nationales et des relations internationales, c'est l'inverse qui est vrai. Plus un groupe humain est faible numériquement, plus il est soumis aux influences et aux pressions des groupes plus puissants. En conséquence, ses membres sont contraints de se faire polyglottes et doivent donc être considérés comme « doués pour les langues ». La situation est aisément vérifiée en Europe, si l'on oppose, par exemple, les Danois ou les Hollandais, réputés bilingues, aux Anglais, indécrottables unilingues.

Une autre explication est cependant disponible. Les diverses langues parlées dans le monde utilisent des fréquences acoustiques différentes. Outre le conditionnement *articulatoire* qui s'acquiert entre deux et quatre ans, il existe un conditionnement *auditif* par la langue maternelle. Ainsi un locuteur francophone a-t-il, au sens propre, du mal à *entendre* les langues qui utilisent des fréquences plus basses ou plus hautes. Les locuteurs de langues comme le russe seraient alors favorisés par une bande de fréquence très large (beaucoup plus large que celle du français), englobant celle de nombreuses autres langues. Naturellement, l'apprentissage d'une langue n'est pas seulement une question d'oreille, mais c'est un facteur important, notamment pour percevoir les sons distinctifs absents de la langue maternelle. Ceci expliquerait de façon satisfaisante le fait que les Russes ont effectivement des facilités pour les langues étrangères alors même qu'ils parlent une dominante. Et, inversement, le fait que les Français, contraints d'apprendre l'anglais, dont la bande de fréquence est plus élevée, n'y parviennent que médiocrement.

(Catalogue des idées reçues sur la langue, Marina Yaguello, © Éditions du Seuil, 1998, coll. *Points Virgule* (nouvelle série), 2002.)

**Question 1**

1.1. Souligne, dans la liste suivante, le titre qui présenterait le mieux la question générale traitée dans le texte.

- a) L'apprentissage des langues étrangères : une affaire de motivation ?
- b) L'apprentissage des langues étrangères : une affaire de don ?
- c) L'apprentissage des langues étrangères : une affaire de famille ?
- d) L'apprentissage des langues étrangères : une affaire de pédagogie ?

Je ne sais pas

/3 points

1.2. Si tu as choisi un des titres proposés, souligne, dans différentes parties du texte, trois passages qui démontrent que tu as fait le bon choix.

/3 points

**Question 2**

Souligne, parmi les propositions suivantes, celle qui exprime le mieux l'intention de l'auteur du texte :

- a) promouvoir l'apprentissage des langues minoritaires
- b) présenter une nouvelle méthode d'apprentissage des langues étrangères
- c) démontrer que tout le monde a les mêmes capacités pour l'apprentissage des langues étrangères
- d) encourager les gens à apprendre l'anglais
- e) discuter l'hypothèse selon laquelle certaines personnes, dès la naissance, apprendraient plus facilement que d'autres les langues étrangères

Je ne sais pas

/4 points

**Question 3**

Voici une affirmation : « *Les Français sont indisciplinés* ». Souligne la bonne réponse :

- a) L'auteur du texte est d'accord avec cette affirmation
- b) L'auteur du texte n'est pas d'accord avec cette affirmation
- c) L'auteur du texte ne prend pas position par rapport à cette affirmation

Je ne sais pas

Note ici un passage du texte qui confirme ta réponse :

/3 points

**Question 4**

Dans le deuxième paragraphe, retrouve la phrase qui résume le mieux l'idée relative à la langue défendue par l'auteur dans cette partie et retranscris-la ici :

.....  
.....  
.....  
.....

*/4 points*

**Question 5**

**5.1.** D'après les informations fournies dans le texte, cite trois éléments facilitant l'apprentissage des langues étrangères ?

- 
- 
- 

*/6 points*

**5.2.** En fonction de la réponse qui précède et de ta connaissance du domaine, évalue la situation de la Belgique de ce point de vue, en complétant ces débuts de phrase :

Le Belge francophone moyen est avantagé dans l'apprentissage des langues étrangères parce que.....

Le Belge francophone moyen est désavantagé dans l'apprentissage des langues étrangères parce que.....

*/3 points*

**Question 6**

Voici 5 informations, indique par oui ou non si elles sont confirmées par les éléments développés par l'auteur du texte.

1. Dans le passé, les membres des petites « nations » ne parlaient le plus souvent qu'une seule langue.      Oui / Non
2. Les femmes sont plus douées que les hommes pour l'apprentissage des langues étrangères.      Oui / Non
3. Avant six ans, il est impossible d'apprendre une langue étrangère. Oui / Non
4. Quand on connaît déjà au moins deux langues, il est plus facile d'en apprendre d'autres.      Oui / Non
5. Les Français apprennent difficilement l'anglais.      Oui / Non

*/5 points*

**Question 7**

Voici trois mots utilisés dans le texte. Après avoir relu les passages où ces mots sont utilisés, propose une définition de chacun de ces mots en une phrase.

*Bilingue* (L. 25) :

*Polyglotte* (L. 37) :

*Unilingue* (L. 43) :

*/3 points*

**Question 8**

« Voici réunies toutes les conditions pour un don des langues assignable à un peuple ».

Après avoir relu la partie de texte (4<sup>ème</sup> §) dont est extraite cette phrase, souligne, parmi les mots suivants, celui qui est synonyme de « assignable ».

- a) attribuable
- b) destiné
- c) comparable
- d) acceptable
- je ne sais pas

/2 points

**Question 9**

Voici deux extraits du texte :

*La génétique moderne remet en cause l'existence des « dons »...*

*Le « don » des langues, comme toutes les capacités intellectuelles, est le résultat de l'interaction d'un patrimoine génétique complexe et de l'environnement.*

Pourquoi l'auteur utilise-t-il des guillemets dans ces deux cas ? Souligne la/les bonne(s) réponse(s) :

- a) parce qu'il emploie un mot qui n'existe pas en français
- b) parce qu'il donne à ce mot un autre sens que le sens commun
- c) parce qu'il veut marquer une distance par rapport à l'idée véhiculée par ce mot
- d) parce qu'il s'agit d'un mot important
- je ne sais pas

/2 points

**Question 10**

Voici deux passages extraits de la dernière partie du texte :

*Les locuteurs de langues comme le russe seraient alors favorisés par une bande de fréquence très large...*

*Ceci expliquerait de façon satisfaisante le fait que les Russes ont effectivement des facilités pour les langues étrangères...*

Pourquoi l'auteur utilise-t-il le conditionnel dans ces deux cas ? Souligne la bonne réponse :

- a) Parce qu'il s'agit d'une information avec laquelle l'auteur n'est pas d'accord
- b) Parce que l'auteur croit que ces informations sont fausses
- c) Parce que l'auteur présente ici une hypothèse qui devrait encore être confirmée
- d) Parce que l'auteur présente les conditions à remplir pour que les Russes apprennent plus facilement les langues étrangères.
- Je ne sais pas

/2 points



**Question 1****1.1.**

- 3 points réponse (b)  
0 point toute autre réponse

**1.2.**

- 3 points 3 passages adéquats  
2 points 2 passages adéquats  
1 point 1 passage adéquat  
0 point aucun passage souligné ou aucun passage adéquat

Exemples de passages adéquats : *Certains peuples sont réputés « doués pour les langues » ; La génétique moderne remet en cause l'existence des « dons » ; Si on pouvait affirmer que le don des langues est sous la dépendance d'un gène distinct ; Le « don » des langues, comme toutes les capacités intellectuelles, est le résultat de l'interaction d'un patrimoine génétique complexe et de l'environnement.*

**Question 2**

- 4 points réponse (e)  
0 point toute autre réponse

**Question 3**

« les Français sont indisciplinés ».

**3.1.**

- 2 points réponse (b)  
0 point toute autre réponse

**3.2.**

- 1 point passage adéquat  
0 point pas de passage ou passage inadéquat

passage adéquat : « *Ce type de jugement rejoint le vaste catalogue des stéréotypes nationaux ou raciaux : (...) les Français sont indisciplinés, (...) On tombe alors dans la « psychologie des peuples », qui était encore très crédible au début de ce siècle, mais que les scientifiques, sinon l'opinion publique, ont aujourd'hui dépassée.* »

**Question 4**

- 4 points *Le « don » des langues, comme toutes les capacités intellectuelles, est le résultat de l'interaction d'un patrimoine génétique complexe et de l'environnement.*  
0 point toute autre réponse

**Question 5****5.1.**

*Éléments à citer* : le bilinguisme précoce, une langue maternelle exploitant une bande de fréquence très large, un environnement favorable, une langue maternelle minoritaire ou, autrement dit, l'appartenance à une petite communauté

- 6 points trois bons éléments cités  
4 points deux bons éléments cités  
2 points un bon élément cité  
0 point aucun élément ou aucun bon élément cité

## 5.2.

3 points Le Belge francophone moyen est avantagé dans l'apprentissage des langues étrangères parce qu'il appartient à un petit pays.

Le Belge francophone moyen est désavantagé dans l'apprentissage des langues étrangères parce que sa langue maternelle a une bande de fréquence trop étroite.

Ou Le Belge francophone moyen est désavantagé dans l'apprentissage des langues étrangères parce qu'il parle une langue qui est parlée dans plusieurs endroits du monde.

1,5 point une seule phrase complétée correctement

0 point pas de réponse ou aucune phrase complétée correctement

### Question 6

Réponses exactes : 1. Oui ; 2.Non ; 3.Non ; 4.Oui ; 5.Oui.

5 points 5 bonnes réponses

4 points 4 bonnes réponses

3 points 3 bonnes réponses

2 points 2 bonnes réponses

1 point 1 bonne réponse

0 point aucune bonne réponse

### Question 7

unilingue : personne qui parle, écrit une seule langue.

bilingue : personne qui possède parfaitement deux langues

polyglotte : personne qui parle plusieurs langues

3 points 3 bonnes définitions

2 points 2 bonnes définitions

1 point 1 bonne définition

0 point aucune bonne définition

### Question 8

2 points réponse (a)

0 point toute autre réponse

### Question 9

2 points réponses (c )et (d)

1,5 point (c) ou (d) seuls

1 point (c) et/ou (d) et un ou des autres éléments

0 point tout autre réponse

### Question 10

2 points réponse (c)

0 point toute autre réponse